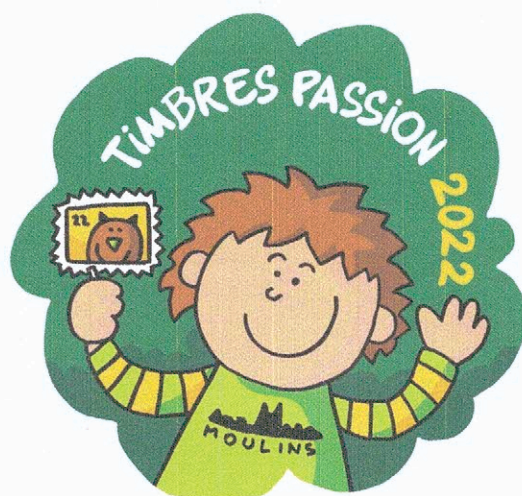


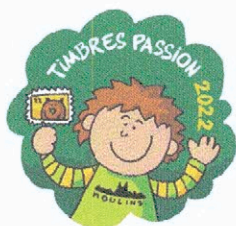
Fédération Française des Associations Philatéliques

TIMBRES PASSION MOULINS 2022

Parc des Expositions, Avenue des Isles 03000 AVERMES

DOSSIER ASSOCIATIONS





Moulins, le 25 mars 2022

Madame, Monsieur,

L'Association Philatélique de Moulins s'est engagée à organiser Timbres Passion 2022 du 28 au 30 octobre 2022. Ce Championnat de France de philatélie Jeunesse se tiendra à Parc Moulins Expo, Avenue des Isles, à Avermes, à 5 minutes du centre de ville de Moulins.

Moulins, historiquement située sur la Route Nationale 7 et sur la Route Nationale 9, est également accessible depuis Paris par l'A 77 ou l'A 71, et le train (2 h 40) et par l'A 89 de Bordeaux, l'A 75 depuis Montpellier et en diagonale par l'A 79 (ex Route Centre Europe Atlantique).

L'accueil du public se fera par un hall central qui dessert par de larges accès deux espaces latéraux de plain-pied : Hall 1 pour la restauration, Hall 2 pour l'exposition. Les stands dont vous trouverez une description précise ci-après seront regroupés par îlots de quatre ou six unités. Ils seront donc tous ouverts sur deux côtés ou trois côtés pour les doubles.

Vous trouverez ci-joint : le cahier des charges et le descriptif des stands ainsi que les différentes fiches de réservations. Une restauration sera assurée sur place par un traiteur, sous réserve d'une inscription préalable. Suite à la réception de votre engagement, avant le 1^{er} mai 2022, nous vous adresserons dans l'ordre d'arrivée, un plan d'implantation des stands qui vous permettra de choisir votre emplacement.

Le Comité d'organisation a fait le choix de maintenir les prix au plus bas, au niveau de ceux pratiqués dans les derniers congrès organisés en province. Il mettra tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation notamment en termes de communication. Le dimanche, l'horaire de fermeture a été ramené à 16 h.

Souhaitant que vous réserverez un accueil favorable à ces conditions pour que nous puissions réussir ensemble cette manifestation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus distingués sentiments.

Le Président du Comité d'organisation,

Alain MASSERET

Toutes les correspondances sont à adresser à **TIMBRES PASSION MOULINS 2022 – APM**

Maison des Associations – 5 Impasse Dieudonné Costes – 03000 MOULINS

Timbres Passion Moulins 2022 – APM – Maison des Associations, 5 Impasse Dieudonné Costes 03000 MOULINS
07 72 33 65 33 – assphilmoulins1926@gmail.com

TIMBRES PASSION MOULINS 2022 – Championnat de France Jeunesse

CAHIER DES CHARGES ET CONDITIONS D'UTILISATION DES STANDS

ARTICLE 1

Les horaires d'ouverture au public sont les vendredi, samedi de 9 h à 18 h, et le dimanche de 9 h à 16 h.

Aucune entrée ne sera tolérée avant 9 h aux participants qui devront être badgés. Les badges seront distribués sur le stand Timbres Passion 2022 dès votre arrivée à partir du jeudi 27 octobre.

Le salon est gardé 24h/24 à compter du jeudi 27 octobre, 18 h et jusqu'au dimanche 30 octobre 18 h, fin de l'événement.

ARTICLE 2

L'installation des participants se fera le jeudi 27 octobre à partir de 9 h 30 après le retrait de leurs badges. Ces installations devront être terminées à 20 h. **Aucune installation ne sera possible le vendredi matin.**

ARTICLE 3

Les stands doivent être occupés en permanence pendant la durée du salon. Aucun stand ne sera rétrocédé. L'installation ne sera pas modifiée. Aucune publicité sonore n'est autorisée autre que celle prévue par l'organisation. Il est interdit de cuisiner à l'intérieur du stand. Il est interdit de fumer. Les animaux sont interdits.

Il est interdit de punaiser ou d'agrafer dans les panneaux mélaminés, prévoir fixations par autocollant ou pâte à fix.

Toute disparition de matériel mis à disposition et/ou toute dégradation du stand seront facturées à l'occupant.

ARTICLE 4

Il est interdit de faire de la publicité à l'extérieur de son stand. La vente autre que la philatélie, marcophilie, télécartes, cartes postales et matériel philatélique est interdite. Une dérogation est attribuée à la vente de produits locaux. Il est strictement interdit de vendre quelque souvenir que ce soit en rapport avec la manifestation, aucun souvenir autre que ceux proposés par le comité d'organisation (cartes, enveloppes, carte maximum... avec timbre de Moulins et LISA) ne devra être mis en vente sur les stands.

ARTICLE 5

Les négociants doivent être en possession des documents administratifs obligatoires pour leur activité :

Carte 3 volets, Récépissé de déclarations d'objets mobiliers (ROM), Registre du commerce et, pour les déclarés en ambulants seulement, le Registre de Police. Les commerçants en produits locaux devront être en conformité avec leur réglementation (ex : produits alimentaires). La photocopie recto-verso de ces documents sera jointe à l'expédition du dossier.

Les étrangers devront se mettre en conformité avec les règlements douaniers (correspondant, TVA, etc..).

Tous les participants devront expédier les documents à **TIMBRES PASSION MOULINS 2022**

APM Maison des Associations - 5 Impasse Dieudonné Costes – 03000 MOULINS :

- La demande de mise à disposition d'un stand
- Les chèques correspondants.
- La fiche de non recours et de non responsabilité.
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile avec extension pour ce salon.
- La demande de badges.
- Les éventuelles réservations d'encarts publicitaires et de repas de midi.

ARTICLE 6

En cas d'incident ou d'accident, si vous désirez que **TIMBRES PASSION MOULINS 2022** joigne un contact, vous donnerez ses coordonnées.

ARTICLE 7

Compte tenu de la qualification de la déclaration du salon en Préfecture, seuls les commerçants ayant un Registre du commerce ou les Administrations postales sont autorisés à faire des actes de vente.



DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN STAND

Intitulé de votre Association qui sera repris pour la description de votre stand :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Je souhaite qu'un espace d'exposition soit mis à ma disposition à Parc Moulins Expo, à Avermes pour les trois jours TIMBRES PASSION MOULINS 2022.

2/3 tables pour un montant de 200 € TTC

Je souscris à un encart publicitaire dans le catalogue : FORMAT PRIX

J'ai pris connaissance du descriptif des stands, du cahier des charges et des conditions d'utilisation et en accepte les termes et vous adresse les documents mentionnés.

Option publicité dans le catalogue de l'exposition :
Tirage supérieur à 2500 exemplaires en quadrichromie
Joindre votre modèle en format numérique par mail à :
assphilmoulins1926@gmail.com

CATALOGUE imprimé au format A4

¼ page	10.5 x 15 cm	120 € TTC
½ page	21 x 15 cm	150 € TTC

Je vous joins un chèque de **200 €** + encart publicitairequi sera encaissé début OCTOBRE 2022.

RESERVATION OBLIGATOIRE DE BADGES

Ils seront disponibles à l'accueil de la manifestation

Raison sociale

Ville

Nom et prénom des personnes présentes sur le stand :

-
-
-

A.....

Cachet et signature :

Le.....



INSCRIPTION AUX REPAS HEBERGEMENT

à remplir et à renvoyer accompagné du règlement avant le 1^{er} mai 2022

Ces réservations seront à retirer au stand accueil

NOM.....Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....VILLE.....
Tel..... Adresse mail.....

LES REPAS DE MIDI

Le Comité d'organisation propose une restauration aux visiteurs qui désireraient déjeuner sur place. Afin de faciliter l'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au préalable. Il y aura néanmoins possibilité de s'inscrire sur place pour les repas du ou des lendemains.

Les repas sous forme d'un buffet ou **plateau repas (à préciser)** à 15 euros comprennent : entrée1, entrée 2 ou fromage, un plat chaud et un dessert, avec eau,

Vendredi 29 octobre 2020 Nombre de repas.....x 15 € =euros

Samedi 30 octobre 2020 Nombre de repas..... x 15 € =euros

Dimanche 1^{er} novembre 2020 Nombre de repas..... x 15 € =euros

Plateau repas : OUI NON
Total =euros (*)

(*) merci de joindre le règlement à votre inscription ou à votre demande de mise à disposition d'un stand

CONTACT HEBERGEMENT :

Accès direct à la centrale de disponibilité :

<http://dispot.servicelogiciel.fr/HebergementAffichage/dispoEvent?dossier=OT-MOULINS&evenement=3110&langue=1>



NON RECOURS et RESPONSABILITE

NOM.....

RAISON SOCIALE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

Je soussigné,

déclare rester mon propre assureur pour mes biens qui seront exposés lors de TIMBRES PASSION MOULINS 2022 qui se tiendra à Parc Moulins Expo, Avermes, du 28 au 30 octobre 2022 ainsi que des dégâts ou accidents que je pourrais occasionner.

Le comité d'organisation ne pourra être tenu responsable des vols, pertes ou dégâts causés sur le stand pendant toute la durée de la manifestation.

Je déclare renoncer à tout recours contre l'Amicale Philatélique de Moulins, le Comité d'Organisation et ses assureurs pour tous dommages qui pourraient survenir durant le salon TIMBRES PASSION MOULINS 2022.

Je joins à la présente une attestation d'assurance en Responsabilité Civile pour ce salon pour la période du 27 octobre (date d'installation) au 30 octobre 2022.

à

Le

Cachet et Signature

IMPRIME LIVRE DE POLICE

du VENDREDI 28 octobre

au DIMANCHE 30 octobre

(Uniquement pour les déclarés en ambulants)

RAISON SOCIALE :

ADRESSE

Rue

CP/VILLE

Pays :

NOM et PRENOM DU RESPONSABLE

QUALITE PDG

Gérant

Autre

ADRESSE DOMICILE RESPONSABLE

Rue

CP/VILLE

Pays :

REGISTRE DU COMMERCE N°

Délivré le :

ROM N°

Carte d'ambulant n°

validité au

IDENTITE DU RESPONSABLE

Carte d'identité n°

ou Passeport n°

ou Permis de Conduire n°

Pièce délivrée le

à Préfecture

Sous- Préfecture

OBSERVATIONS

Certifié conforme le

Cachet et Signature